

**RAPPORT D'ACTIVITÉ – EXERCICE 2018**

**1. ACTIVITÉ DU FONDS**

**Fonctionnement interne**

1. Outre de nombreux contacts téléphoniques et électroniques informels, le conseil d'administration a tenu deux réunions, les 24 mars et 20 mai 2018.
2. L'ouverture du conseil d'administration à de nouveaux membres a commencé à se concrétiser ; la réflexion sur ce point doit se poursuivre durant les prochains exercices.
3. Conformément aux statuts, le fonds s'est efforcé d'investir les liquidités de la dotation en recherchant un équilibre entre l'utilité sociale des immobilisations du capital et les ressources résultant de ces placements.

**Rapports avec les tiers**

Un dialogue régulier s'est poursuivi avec Carol Mann. L'association FemAid, dont elle est fondatrice et présidente, agit comme intermédiaire pour contribuer à financer des actions en République démocratique du Congo.

Le dialogue engagé en 2017 avec l'association Femmes de papier, dont le siège se trouve à Saint-Gaudens (31), s'est poursuivi et approfondi. Ces contacts, qui avaient abouti dès 2017 à une convention de soutien pluriannuel, ont permis en 2018 la réalisation d'un projet commun sur le long terme, comme exposé ci-après.

## **2. ACTIONS FINANCÉES OU SOUTENUES**

Des travaux exceptionnels ont été annoncés ou votés au cours des exercices 2017 et 2018 dans deux copropriétés où Samata possède un bien. Dans un cas au moins, ces travaux n'étaient pas prévisibles.

Dans la continuité des exercices précédents, il apparaît donc toujours nécessaire de limiter les engagements de soutiens octroyés dans le cadre de la réalisation de l'objet social, ce que traduit un excédent d'exploitation qui demeure important (de l'ordre de 25 % des produits).

### **Bourses d'études pour la scolarisation de femmes en électronique et en électricité (Sud-Kivu, République démocratique du Congo)**

À Bukavu, dans le Sud-Kivu, région rurale isolée à l'est de la République démocratique du Congo, des infirmières ont créé une association, AFIA-FEV (Association des femmes infirmières pour aider les femmes et les enfants violés et vivant avec le VIH/sida), pour seconder des personnes directement affectées par les conflits permanents qui sévissent depuis des années dans cette zone frontalière du Rwanda et riche en ressources minières. Le travail d'AFIA-FEV est relayé en France par l'association FemAid (<http://femaid.overblog.com/>).

Samata avait souhaité prendre en charge la scolarisation de cinq femmes dans le cadre du projet initial. Un engagement ferme avait été contracté sur un cycle complet de quatre ans (2013-2016). La dernière contribution correspondant à ce cycle a été versée au mois de septembre 2016.

Compte tenu de la qualité du travail réalisé par AFIA-FEV et des informations transmises par FemAid, le fonds soutient à nouveau, pour une nouvelle durée de quatre ans, la scolarisation de jeunes filles à Bukavu (RDC). Sur une base de 500 euros par bourse/année, Samata s'est engagé pour six bourses sur un nouveau cycle de quatre ans (2017-2020), soit une somme globale de 3 000 euros par année.

### **Femmes de papier**

Créée en 2005 par un groupe de femmes du Comminges, l'association Femmes de papier (<https://www.femmesdepapier31.org/>) s'est donnée comme objectif premier la lutte contre l'isolement des femmes en milieu rural, en leur proposant des ateliers ou temps collectifs, et la lutte contre les violences conjugales, en accompagnant individuellement des femmes qui en sont victimes.

Au sein de la fédération nationale Solidarité Femmes, Femmes de papier assure l'accueil de proximité indispensable sur le large territoire du Comminges, essentiellement rural. Depuis dix ans, plus de 1 100 femmes ont ainsi été accompagnées.

L'association mène aussi un travail de prévention et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes et sur le combat pour l'égalité entre femmes et hommes.

Souhaitant soutenir des actions de terrain à proximité de son siège social, Samata avait pris contact en 2017 avec Femmes de papier pour étudier les possibilités de collaboration entre les deux parties.

Après des échanges très positifs, qui ont mis en évidence la qualité et la cohérence de l'activité de Femmes de papier mais également la nécessité de contribuer à la pérennisation d'un travail de fond, pour lequel il peut être difficile d'obtenir des financements dans la durée, Samata a décidé de s'engager à soutenir Femmes de papier pour une période de trois exercices (2018-2020). Conformément à la convention signée, Samata versera chaque année civile à Femmes de papier une contribution financière d'un montant annuel de 4 000 euros, indépendamment de tout projet spécifique.

Par ailleurs, suite aux éléments argumentés et chiffrés fournis par Femmes de papier quant à son activité et à ses besoins et afin de contribuer à pérenniser l'action de l'association, Samata a acquis un local dont Femmes de papier dispose pour un loyer modique depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

### **3. PERSONNES MORALES BÉNÉFICIAIRES DES REDISTRIBUTIONS**

- Association FemAid, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 33, rue Guy-Môquet à Malakoff (92240) ;

- Association Femmes de papier, régie par la loi de 1901, dont le siège social est sis 51, rue du Pradet à Saint-Gaudens (31800).

### **4. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES**

Le fonds n'ayant pas fait appel à la générosité du public au cours de l'exercice 2018, il n'est pas produit de compte annuel d'emploi des ressources.

### **5. LIBÉRALITÉS REÇUES**

Des dons manuels spontanés ont été reçus pour un montant global de 900,00 euros.

Sur décision du conseil d'administration, ces dons ont été affectés à la dotation à la fin de l'exercice.

À Blajan, le 2 mars 2019



Béatrice Drumare  
présidente



Vincent Ozanam  
secrétaire